

Bruxelles, Avril 2016



**Les Banques Alimentaires sont nées
d'un double défi**

LA LUTTE CONTRE LA FAIM ET LE GASPILLAGE DE VIVRES

CES DEUX ASPECTS SONT ÉTROITEMENT LIÉS ET SONT À LA BASE DE LA SPÉCIFICITÉ DES BANQUES ALIMENTAIRES QUI SE SERVENT D'UN DE LEURS DÉFIS AFIN DE RÉALISER L'AUTRE. AINSI, LES SURPLUS DE PRODUCTION, SOUVENT INÉVITABLES, NE DEVIENDRONT PAS DU GASPILLAGE, SI, INTÉGRÉS COMME TELS DANS LA PRODUCTION, ILS PEUVENT TROUVER UN DÉBOUCHÉ UTILE À LA SOCIÉTÉ ET EN PARTICULIER À CEUX QUI EN ONT BESOIN.

Une Charte qui conditionne l'existence de toutes les Banques Alimentaires a été élaborée. Cette Charte définit nos principes de fonctionnement et notre éthique.

"Rassembler – Collecter – Partager"

Il s'agit donc pour les Banques Alimentaires d'explorer toutes les sources d'approvisionnement gratuites possibles, de faire enlever les denrées offertes, les acheminer vers les lieux de dépôt et de stockage, équipés des matériels adéquats, et de les redistribuer ensuite, localement, aux associations caritatives qui ont été agréées selon certains critères. Les Banques Alimentaires ont donc une action essentiellement logistique. Elles veillent tant à la qualité des transports, des manutentions et du stockage qu'à garantir les prescriptions en matière d'hygiène alimentaire et en particulier le maintien de la chaîne du froid. Elles laissent par ailleurs aux associations agréées par elles, le soin de répartir au mieux aux plus démunis, les vivres mises à leur disposition. Avec leurs travailleurs sociaux ces associations font un travail remarquable et indispensable de suivi social et d'accompagnement dans le respect de la dignité des personnes.

Notre démarche est totalement gratuite, tout comme l'est notre organisation qui fonctionne grâce à un ensemble de volontaires. Nous ne recevons aucun subside officiel et les frais de fonctionnement indispensables sont couverts par des appels de fonds auprès d'un large public sensible à notre action. Les Banques Alimentaires fonctionnent toute l'année selon les modalités qui leur sont propres. Strictement indépendantes, elles ne relèvent d'aucune idéologie particulière ni d'aucun groupe de pression.

En Belgique, les 9 Banques Alimentaires se sont regroupées au sein d'une Fédération, elle-même membre de la Fédération européenne des Banques Alimentaires.

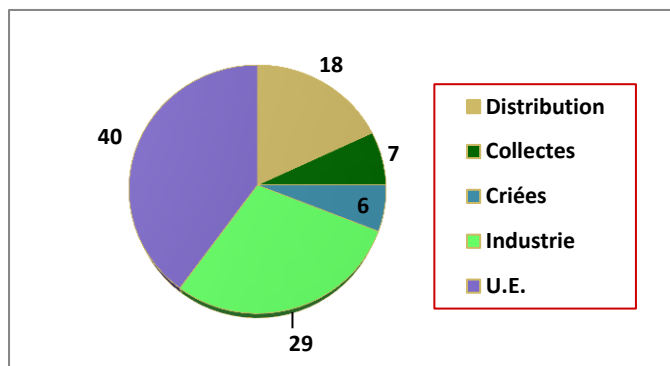
Elles fonctionnent avec rigueur et sont organisées comme toute entreprise avec des services d'approvisionnement, de distribution, de transport et de maintenance du matériel, de traçabilité des vivres collectées, de relations publiques, de comptabilité. L'approvisionnement provient des industries alimentaires, de la grande distribution, des collectes, de l'Union Européenne et des criées. A côté des démarches faites par la Fédération auprès des producteurs importants et la redistribution solidaire à toutes les Banques Alimentaires, celles-ci recherchent également auprès des petits producteurs et magasins locaux des produits qui approchent de la date de

péréemption. Certaines chaînes, enfin, sont accueillantes aux Banques Alimentaires qui passent régulièrement pour enlever leurs surplus bientôt plus vendables. L'apport des écoles, des particuliers ou des petites entreprises, bien que sporadiques, n'est certes pas une source négligeable. Toutes ces contributions, importantes, quelles que soient leurs origines, témoignent toujours d'une réelle solidarité envers les plus démunis.



LES 9 BANQUES ALIMENTAIRES EN CHIFFRES - 2016

- 281 bénévoles
- 15.094 tonnes de vivres récoltés qui représentent 45.282.000 euros
- Origine de la nourriture (%)



- 626 associations caritatives partenaires
- 143.287 personnes démunies aidées
- 15.094.000 repas distribués
- 0,14 euros/kg frais de fonctionnement